



Monsieur Bernard CAZENEUVE
Premier Ministre

Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Cayenne, le 10 avril 2017

Objet : Mouvement social en Guyane

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis maintenant trois semaines, la Guyane traverse une crise sociale sans précédent.

Cette crise a été marquée par des manifestations populaires historiques les 28 et 31 mars 2017, et le 4 avril 2017. Ces manifestations pacifiques ont rassemblé plusieurs milliers de personnes sur toute la Guyane.

Le mouvement traduisait à la fois une demande de plus de considération par la France et la volonté des Guyanais de prendre en main leur destin.

Le Collectif « Pou Lagwiyan dékolé » a réuni en très peu de temps plus de 400 revendications émanant de la société civile.

Ces revendications légitimes reflètent l'état de délabrement de la société guyanaise.

En réponse, le gouvernement a nommé une délégation interministérielle qui ne répondait pas aux exigences de la population.

Ensuite, au vu de l'ampleur des manifestations, le ministre des Outre-Mer et le ministre de l'intérieur sont venus négocier avec le Collectif.

Ces négociations ont été brutalement interrompues par le départ des deux ministres sans qu'aucun protocole d'accord ne soit signé avec le Collectif « Pou Lagwiyan dékolé ».

Le gouvernement a alors annoncé le lundi 3 avril à l'issue d'une réunion interministérielle une série de mesures en deçà des revendications du Collectif et même des négociations de Cayenne.

Ces annonces ont été validées par le Conseil des ministres du mercredi 5 avril et présentées à la presse sous l'intitulé « Plan d'urgence et accords de Cayenne ».

L'ensemble des mesures annoncées représentent une enveloppe de 1,085 milliards d'euros sur dix ans.

Nous sommes manifestement toujours loin du compte et ce malgré :

- La lettre du 9 avril 2017 adressée au Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, dans laquelle le Premier Ministre a, certes, confirmé son plan d'urgence pour la Guyane, arrêté le 5 avril 2017 par le Conseil des Ministres pour la Guyane, pour un montant de 1,086 milliards, sans préjudice de la poursuite des examens de mesures complémentaires.
- La lettre du 10 avril 2017 adressée aux quatre parlementaires guyanais, le Président de la République a indiqué très clairement que le plan d'urgence arrêté par le Gouvernement et lui-même « devra être complété par des mesures de moyen et de long terme qui trouveront toute leur place dans le Plan de convergence pour la Guyane ».

Cette enveloppe très largement insuffisante ne prend notamment pas en compte :

- Les besoins structurels dans l'éducation et l'adaptation du contenu de l'enseignement aux réalités guyanaises
- Les besoins sanitaires
- Les besoins en production énergétique
- Les besoins en infrastructures routières et le désenclavement du territoire
- La restitution des terres dont 90% sont occupées par l'Etat.

De plus, la question d'un projet d'évolution statutaire ou institutionnelle n'est plus abordée.

Le Collectif « Pou Lagwiyan dékolé » prend acte de l'attitude méprisante du gouvernement de ne pas considérer les revendications essentielles et légitimes du peuple guyanais.

C'est pourquoi, le Collectif invite instamment le gouvernement à prendre toutes ses responsabilités. Le Collectif rappelle que l'ensemble des demandes jugées par vous « irréalistes » ont été chiffrées en concertation avec les élus et répondent à des besoins urgents.

Le Collectif rappelle que la France forme sans distinction avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits.

A défaut de réponse immédiate au plus tard le mercredi 12 avril prochain, le Collectif saura en tirer toutes les conséquences.

Veuillez croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de nos salutations distinguées..

**Le Collectif
Pou Lagwiyan Dékolé**